

Se loger à Orléans (La Source)



Les CPGE du lycée Voltaire ont l'atout de bénéficier d'un **internat de 80 places** réservées à leurs étudiant(e)s et ouvert le week-end (alors que par exemple les étudiants de BTS ou BUT ou de l'Université n'en bénéficient pas). Toutefois, au regard d'un effectif de 150 étudiants en classes préparatoires, il peut être nécessaire d'envisager de se loger à proximité du lycée et les possibilités ne manquent pas : l'allocation logement via la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) autour de 150 à 200 euros diminue le coût mensuel autour de 200 euros, voire moins dans certains cas.

Il est possible de **déjeuner** le midi au **lycée Voltaire** pour les demi-pensionnaires mais aussi de **dîner** le soir exceptionnellement pour les CPGE à condition d'en faire la demande dans le dossier d'inscription ou en septembre auprès du secrétariat. Le **repas au restaurant universitaire** ne coûte qu'un **euro**, d'autant plus qu'un étudiant CPGE bénéficie d'une double inscription à l'université.

Nous conseillons un logement au sud de la Loire afin d'éviter les temps de transport ou alors au centre d'Orléans (accès en tramway ou bus). La colocation est un très bon choix.

Logements CROUS

Il est possible en tant que futur étudiant(e) de postuler à un logement : la phase pour candidater a commencé le 6 mai et les premières réponses se feront à partir du 10 juin. Il convient donc de se dépêcher de faire acte de candidature.

<https://messervices.etudiant.gouv.fr/>

<https://www.crous-orleans-tours.fr/> 09.72.59.65.65

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/comment-se-passe-l-attribution-des-logements-en-residence-73>

<https://www.crous-orleans-tours.fr/se-loger/liste-de-nos-logements/>

Bien simuler également votre capacité à bénéficier de la **Bourse CROUS** sachant que les bourses de l'enseignement supérieur sont complètement différentes des bourses du secondaire : beaucoup ne sont pas boursiers au lycée et le deviennent lorsqu'ils sont étudiants.

<https://www.crous-orleans-tours.fr/bourses-et-aides-financieres/demande-de-bourse-testez-votre-eligibilite-et-simulez-le-montant-auquel-vous-avez-droit/>

Il existe également des aides et garanties de cautions :

<https://www.crous-orleans-tours.fr/bourses-et-aides-financieres/ai-je-droit-a-dautres-aides/loyer-caution-locative-differentes-aides-financieres-possibles/>

Logements LOKAVIZ en partenariat avec le CROUS

<https://www.lokaviz.fr/> : logements chez des particuliers

Autres logements conseillés par le CROUS d'Orléans-Tours

<https://www.crous-orleans-tours.fr/se-loger/je-cherche-un-logement/logements-hors-des-residences-crous-plusieurs-formules-possibles-pour-les-etudiants/>

Logements entre particuliers

<https://www.locservice.fr/loiret-45/logement-etudiant-orleans.html>

Résidences étudiantes privées Orléans

<https://www.adele.org/residence/agglomeration/orleans/logement-etudiant>

<https://www.studapart.com/fr/logement-etudiant-orleans>

<https://www.logemloiret.fr/etudiants/nos-residences/residence-le-dhuy>

<https://www.twenty-campus.com/fr/residences/twenty-campus-orleans/>

<https://www.residences-orleanais.fr/devenir-locataire/vous-etes-etudiant/>

Logement social sur Orléans

<https://maisonhabitat.orleans-metropole.fr/>
<http://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

LA COLOCATION

La colocation est **un bon moyen** de bénéficier d'un logement meublé mais à un coût plus modéré qu'un logement individuel. Plusieurs étudiants de CPGE EC de Voltaire ont opté pour ce choix qui permet aussi de rencontrer d'autres étudiants et de travailler aussi avec d'autres étudiants.

Elle est accessible aussi dans les sites précédemment mentionnés comme le CROUS, LOKAVIZ, les locations entre particuliers

SITE DEJA UTILISE et qui a bien fonctionné pour des EC

<https://www.lacartedescolocs.com/colocations/fr/centre-val-de-loire/orleans>

AUTRES SITES

Hébergements chez l'habitant :

<https://www.cohebergement.com/location/l/75-orleans>

Hébergement chez une personne âgée :

<https://www.colocation-adulte.fr/logement-intergenerationnel-orleans/senior-etudiant/orleans>

<https://maisonhabitat.orleans-metropole.fr/index.php/vous-avez-moins-de-30-ans/intergenerationnel>

Les colocations solidaires : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/les-colocations-solidaires-358>

<https://www.appartager.com/colocations/loiret/>

+ sites comme LE BON COIN, BIEN ICI, LOGIC IMMO, SE LOGER.COM

Connaissances de Madame GOUCHET

3 appartements / studios à 2 pas du lycée, en face de l'hôpital, refaits à neuf, meublés à neuf, entrée indépendante : Claire FRADOT tél : 06 82 49 95 68.

Personne qui travaille dans l'immobilier, et loue de grands apparts sur Orléans - La Source en colocation pour étudiants : Virginie QUEINEC : 06 08 33 79 68

CAF : pour les informations sur les aides au logement

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-nord/offre-de-service/vie-personnelle/je-suis-etudiant>

Simulations : <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil/>

Restaurants CROUS Orléans

<https://www.crous-orleans-tours.fr/se-restaurer/ou-manger/>

Contacts professeurs coordonnateurs CPGE EC Voltaire

Monsieur Gérard PÉHAUT (CPGE ECG) : gerard.pehaut@ac-orleans-tours.fr

Monsieur Jean-François CHÉCCHIN (CPGE ECT) : jean-francois.checchin@ac-orleans-tours.fr